

BULLETIN D'ADHÉSION

ASSOCIATION FELINE DE CERGY-PONTOISE

ASSOCIATION LOI DE 1901 RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Association Féline de Cergy-Pontoise a été créée en vue de protéger les chats errants de l'Agglomération de Cergy-Pontoise, victimes de surpopulation et souvent martyrisés. Nous stérilisons les adultes, les soignons et les tatouons. Les chatons sont mis à l'adoption après avoir été identifiés, vaccinés et testés. Leurs propriétaires s'engagent à les faire stériliser.

Vous pouvez soutenir notre action en adhérant à l'association.

Notre association est reconnue d'Intérêt général. **Vous pourrez donc bénéficier d'une déduction fiscale de 66% du montant de vos dons ou de votre adhésion** et ce dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, par exemple, un don de 20 € ne vous coûte en réalité que 6,80 €. Vous recevrez, suite à votre adhésion ou votre don, un reçu fiscal.

Cotisation annuelle (valable un an à partir de la date de votre adhésion) :

- Membre sympathisant : 10 €
- Membre actif : 30 €
- Membre bienfaiteur : 50 €
- Un don libre est possible : € ou via Paypal à afelp95@gmail.com (les sommes que nous recevons via Paypal ne sont pas soumises à frais si le donateur, lors de l'enregistrement de son don, précise bien qu'il s'agit d'un "paiement personnel").

Demande d'adhésion (prière d'inscrire le nom et l'adresse en majuscules).

Bulletin à envoyer à l'Association Féline de Cergy Pontoise - Maison des Associations - 7 place du Petit Martroy - 95300 Pontoise

Je soussigné(e).....

Adresse complète.....

Mail

Téléphone

désire adhérer à l'Association Féline de Cergy-Pontoise en tant que membre sympathisant, actif, bienfaiteur (*rayez la mention inutile*) et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un chèque postal ou bancaire de..... Euros au nom de l'association AFELP.

Fait à..... le20.....

Signature :